

Bien rédiger un communiqué

 Auteur : Conseil départemental de l'Aude

Les règles d'or pour rédiger un communiqué de presse efficace

Chaque jour, les rédactions reçoivent des centaines de communiqués de presse. Pourtant, seule une minorité d'entre eux attire réellement l'attention des journalistes et débouche sur une publication, une interview ou une demande d'information complémentaire.

Un communiqué de presse efficace repose sur trois fondamentaux : une information pertinente, une rédaction adaptée aux usages journalistiques et une diffusion ciblée.

Avant de rédiger : avez-vous réellement une information ?

La qualité rédactionnelle ne compensera jamais l'absence d'information.

Avant de rédiger un communiqué, posez-vous une question simple : votre actualité présente-t-elle un intérêt pour les médias et leurs lecteurs ?

Peuvent constituer une information :

l'ouverture d'un nouvel équipement ;

le lancement d'un dispositif public ;

une décision structurante pour un territoire ;

un partenariat significatif ;

un événement d'ampleur ;

la publication de résultats ou d'études.

À l'inverse, une simple actualité interne ou un message essentiellement promotionnel aura peu de chances d'être repris.

Ciblez les bons journalistes

L'une des erreurs les plus fréquentes consiste à envoyer un communiqué à une liste de

Cookies. e-Agora utilise un cookie de session indispensable au fonctionnement du site (connexion, sécurité) : il disparaît automatiquement à la déconnexion et ne sert à aucun traçage. Avec votre accord, nous chargeons aussi le module de partage Facebook, qui dépose des cookies Facebook. Sans accord, seuls les cookies essentiels sont utilisés.

Refuser

Accepter

Avant tout envoi, assurez-vous que votre sujet correspond réellement aux centres d'intérêt du journaliste ou du média destinataire.

Respectez la règle des 5W

Votre contact



Jean-Michel Levêque

Directeur de la communication

☎ 01 45 67 98 90

☎ 06 07 08 09 10

✉ ep@digital-public.net

Cookies. e-Agora utilise un cookie de session indispensable au fonctionnement du site (connexion, sécurité) : il disparaît automatiquement à la déconnexion et ne sert à aucun traçage. Avec votre accord, nous chargeons aussi le module de **partage Facebook**, qui dépose des cookies Facebook. Sans accord, seuls les cookies essentiels sont utilisés.